

MAURIENNE GENEALOGIE



infos

Affiliée à la
Fédération Française de Généalogie
Membre du CEGRA

cotisation annuelle 80 f

10 rue du Bourneau 73300 VILLARGONDRAN ☎04 79 59 80 83 e-mail joduc@nwc.fr - http://perso.club-internet.fr/maurienne.genealogie

Mai 2001

n° 44

Réunions à venir

Lundi 21 Mai. Jo Duc

Exposé sur le Congrès National de Généalogie de Marseille

Mardi 05 Juin. Conférence publique

sur les noms des familles mauriennais

Lundi 18 Juin M Dufreney

Tout savoir sur les actes de décès

Compte rendu réunions passées.

Mardi 17 Avril. P. Geneletti

Incidents lors de l'établissement du cadastre à Montgilbert

L'établissement du cadastre, demandé dans tous ses états par le roi Victor-Amédée II, a été fait dans l'esprit du roi, par souci de justice fiscale, par désir d'inventorier les capacités financières de ses états et enfin dans le but de protéger les individus en définissant officiellement leurs biens. Mais ces louables intentions créèrent un certain nombre d'incompréhensions entre ceux chargés de réaliser le travail et ceux qui devaient être contrôlés. A Montgilbert des difficultés liées au fait que les géomètres étaient étrangers à la Savoie, qu'ils ne parlaient pas le français et encore moins le patois ont généré de nombreuses erreurs sur les patronymes. La mauvaise foi des contribuables soucieux d'échapper à l'impôt, qu'ils soient du Tiers-Etat, de la Noblesse ou du Clergé ont abouti à une plainte des géomètres auprès du Sénat de Savoie: ils considéraient en effet ne pas être en mesure de réaliser leur travail. Alors qu'une enquête était en cours, un incident le 29 juin 1728, jour de la fête du village, a opposé des villageois à un muletier issu d'une commune voisine qui travaillait pour les géomètres. Pour venger leur employé, les géomètres rossèrent l'auteur de l'agression. Le curé du village prit alors parti pour ses ouailles et s'opposa aux géomètres qui le bousculèrent et le firent tomber. L'incident fut porté devant le Sénat de Savoie. Après avoir entendu les témoins, le Sénat conclut, dans le souci de calmer les esprits et de permettre de finir de réaliser les mensurations, à un incident devant être classé sans suite. La boisson semblait également avoir joué un grand rôle dans l'affaire. L'épisode aura en fait révélé le malaise que créait dans les communautés la réalisation du cadastre.

Mardi 2 Mai. Par J.M Dufreney

ARMÉES ET MILITAIRES EN MAURIENNE AVANT LA RÉVOLUTION

I-RECRUTEMENT

L'armée nationale date du XIXème et la conscription ou service militaire obligatoire de 1905.

Les rois avaient une armée de mercenaires qui pouvaient venir d'autres contrées : Suisse, Région Rhénane, Flandres. Ils étaient recrutés pour une campagne du printemps à l'automne et après ils étaient livrés à eux-mêmes. Ce recrutement a existé du Moyen Age au milieu du XVIIIème. Le capitaine était responsable de son armée. Il chargeait le recruteur, pour qui tous les moyens étaient bons, pour obtenir des hommes de façon volontaire ou pseudo-volontaire. On retrouvait dans l'armée des miséreux, des bandits, des contrebandiers, ce qui entraînait un comportement douteux. Ils étaient payés à chaque revue mais elles s'espaçaient ce qui favorisait la désertion. A la solde brute il fallait retenir la nourriture, l'habillement,... Les hommes étaient logés chez l'habitant.

II - LE RÉGIMENT DE TARENNAISE

Dès la fin du 17° il existait 2 corps d'armées :

- Les régiments d'ordonnance : armée permanente avec surtout des piémontais et des nobles comme officiers.

- Les régiments provinciaux : milice recrutée en région précise, ex : le régiment du Chablais (Savoie du nord) et celui de Tarentaise (Savoie du sud) appelé Maurienne dès 1774.

Avant 1730 le gouverneur général de Chambéry désignait les candidats, après c'était l'intendant de la province qui était chargé de ce recrutement pour une durée qui a varié au cours du siècle de 7 à 12 ans. Le soldat devait se présenter accompagné du syndic ou d'un délégué de sa commune pour justifier de son identité.

Conditions de recrutement :

- taille d'au moins 38 onces (1,63m)

- âge de 18 à 35 ans

- de préférence célibataire et si possible membre d'une fratrie importante car le remplacement n'était autorisé que par un frère. Mais la réalité était toute autre : les bourgeois payaient des soldats et leur fournissaient l'habillement. Beaucoup étaient renvoyés pour inaptitude (taille insuffisante, goitre, infirmités diverses).

Les armes : dans chaque commune de mandement, il devait y avoir une chambre sèche pour les fusils, les halberdes et la poudre.

Le soldat gardait son uniforme.

Privilèges : le soldat était exempt de tout impôt extraordinaire, du logement des gens de guerre pour lui et pour sa famille.

III - NOMS DE GUERRE

Dès qu'il était recruté, le soldat se choisissait un surnom qui se substituait parfois à son nom et il pouvait être enterré sous ce nom d'emprunt.

Quelques surnoms : La liberté, Frappe d'abord, Beau st Ange, St Médard, Sans chagrin, La fleur au fusil.

IV - EX D'OCCUPATION MILITAIRE : LES ESPAGNOLS A ST JEAN. (NOV 1742 - FÉV 1749)

Une centaine de soldats sont enterrés à St Jean car il y avait un hôpital militaire et les hommes mourraient souvent des suites de blessures. Chaque soldat était enterré avec le nom de son régiment. Ils étaient casernés au Collège Lambert (Providence, environ 100 soldats).

L'espagnol ne payait pas mais il était pieux, et donc d'une certaine façon relativement accepté.

Sa présence donne lieu à des naissances illégitimes mais aussi à une quinzaine de mariages avec des filles de la cité. Cette occupation a favorisé une immigration vers l'Espagne à partir de 1760 (rêve d'un pays au soleil). Une dizaine de mariés sont restés à St Jean.

Dès 1755 la garnison savoyarde, désormais permanente, était mal acceptée : le soldat est un soudard générant une certaine insécurité, mal qu'il est sensé combattre.

V - L'ÉTAPE

L'organisation fut mise en place par Emmanuel Philibert. Elles constituaient des relais d'approvisionnement pour les troupes en mouvement et notre vallée était particulièrement concernée. En Maurienne 5 étapes : Aiguebelle, St Jean, St Michel, Modane, Lanslebourg.

Les communautés faisaient l'avance des fournitures (foin, logement, chandelle, mulet, huile, pain, ...).

Elles étaient approvisionnées par les communes environnantes (St Jean : 14 communes). Tout était noté pour le remboursement par l'Etat qui intervenait souvent bien tard... quand il intervenait. Cela explique la relative abondance des archives dans ce domaine. La ville étape se devait de loger l'occupant selon son grade.

VI - SOURCES GÉNÉALOGIQUES

- Avant 1789 : rien sur la troupe sauf sur son recrutement. Il faut connaître le nom du capitaine.

- Savoie C 809, C 810 période 1757-1789 aux AD (registres des admis et refusés au régiment de Tarentaise).

- 1800 - 1814 tableaux des classes série L

- 1815 - 1860 idem série FS

- après 1860 (registres matricules) série R

SOIREE PUBLIQUE mardi 5 juin à 20 h 30

Salle Polyvalente de Villargondran

Les noms de famille mauriennais

Livre de chevet des généalogistes mauriennais, cet ouvrage mérite d'être connu du grand public, lors de cette soirée, comme cela avait déjà été fait à la salle des fêtes de St Michel lors de sa sortie en librairie, les auteurs: Mlle FLORET Mrs. DEQUIER DUFRENEY et GARBOLINO exposeront chacun un thème de ce livre: l'histoire, l'origine des noms, leur transformation à travers les siècles.

SORTIE ANNUELLE

Mercredi 13 juin ANNECY

Départ 8 h 15 Rendez-vous place du Champ de foire départ en voiture individuelle.

10 h Visite (avec guide) du château de MONTROTTIER, château médiéval, propriété de l'Académie Florimontane. Forteresse pentagonale avec donjon datant des 13^e et 15^e siècle (spécimen d'architecture militaire savoyarde). Le château abrite de remarquables collections de faïences, armes, tapisseries etc..

12 h 30 déjeuner dans la vieille ville

14 h 30 départ de la visite de la vieille ville (avec guide)

- palais de l'Isle 12^e siècle, résidence du Comte de Genève, puis atelier monétaire, palais de justice et enfin prisons de la Révolution à la fin du Second Empire. Servit de prison pendant l'occupation.

- le château 12^e au 16^e siècle, résidence des Comtes de Genève et des Ducs de Genevois-Nemours, branche cadette de la maison de Savoie. Très belle architecture.

- les églises de St Maurice et St François 1^e et 17^e siècle, architecture, peintures murales, tombeaux

16 h 30 rafraîchissement et temps libre

18 h retour

Prix: 220 F. les utilisateurs de voiture seront indemnisés

Inscriptions: avant le 11 Juin auprès de:

Président: Duc Joseph 04 79 59 80 83

Trésorier: Vanoni Jacqueline 04 79 64 31 63

ENTRAIDE

N° 2043 Michel ROLLET michel.rollet@libertysurf.fr

Recherche sur Jarrier ascendance VIALLET Martin fils de Stéphane et de ? X le 10.02.01772 avec JUILLARD Marie fille de Stéphane

sur Villargondran ascendance EXARTIER Joseph fils de Michel et de ? X le 26.06.1780 avec REYMOND Claudia née le 03.01.1744 à St Pancrace.

N° 2044 André GRANGE 49, rue du couvent 73130 LA CHAMBRE

Recherche actes et dates de toute personne née à Valloire et marié et/ou décédée ailleurs.

N° 2045 J. Marc DUFRENEY jean-marc.dufreney@wanadoo.fr

Recherche renseignements, en particulier acte de décès, sur Amédée JULLIEN BLANC né à Montrond en 1838 serait parti en Saône et Loire.

C.E.G.R.A

Généalogie § histoire Revue trimestrielle

Appel à cotisation: 100 f pour ceux ou celles qui n'auraient pas renouvelé leur cotisation pour 2001, à faire parvenir à Maurienne Généalogie. A noter que ceux qui désirent s'abonner il n'est pas trop tard. L'abonnement couvre les 4 numéros de 2001.

Cette revue trimestrielle tirée à plus de 2500 exemplaires est diffusée sur toute la région Rhône Alpes, pour l'essentiel aux membres des associations adhérentes au CEGRA (Beaujolais, Dauphiné, Forez, Lyonnais, Savoie et Vivarais)

Vous trouverez dans cette publication dirigée par une équipe de bénévoles, compétente et conviviale, des articles, des listes éclair, des informations généalogiques, et une importante rubrique « questions-réponses »

GENEABANK <http://geneabank.org>

Comme convenu lors d'une dernière réunion nous avons adhéré à Généabank qui est un système sécurisé de publication sur internet de relevés d'état civil et d'échanges de données entre cercles généalogiques. La consultation des données nécessite l'utilisation d'un mot de passe. C'est un échange de points qui permet à un adhérent d'une quelconque association participante de consulter les relevés de toutes les autres. Une visite du site vous donnera de plus amples renseignements, et je reste à votre disposition pour vous donner des informations supplémentaires, collecter les données, en échange de points, et vous communiquer le mot de passe..

Le Président J. Duc